RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL | DELF DALF

DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE

DALF C1

Niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur général de France Éducation international atteste que :

Diana KOVPAK

né(e) le 21/06/2001 à Velyki Zagaytsi (UKRAINE)

de nationalité ukrainienne

a satisfait aux épreuves du diplôme approfondi de langue française niveau C1, et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 24/05/2022

Le directeur général de France Éducation international

n° de candidat : **380032-011910**

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : *KOVPAK Diana*

Nationalité : *ukrainienne*

Date et lieu de naissance : *21/06/2001* *Velyki Zagaytsi (UKRAINE)*

N° de candidat : *380032-011910*

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme approfondi de langue française niveau C1, avec les résultats suivants :

session : 2022-02-T centre d'examen : Lviv (UKRAINE)

ÉCRIT	Production	note 17.50 / 25	
	Compréhension	note : 14.00 / 25	
ORAL	Production	note : 23.50 / 25	
	Compréhension	note : 12.50 / 25	NOTE FINALE : **67.50 / 100**

Le DALF niveau C1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues :*

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 380032-202202T-6036493 000012

39-40